

<http://www.ujfp.org/spip.php?article2336>



# INTERDICTION DE LA « LIGUE DE DEFENSE JUIVE » !

- L'UJFP en action - Communiqués de l'UJFP -

# UJFP

Date de mise en ligne : mercredi 11 juillet 2012

---

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

---

**La Ligue de Défense Juive (LDJ) a à nouveau commis des agressions contre des militants, le 28 juin et le 5 juillet 2012.**

**Nous rappelons que l'UJFP, ainsi que d'autres associations dont le MRAP, demandent depuis longtemps la dissolution de cette association raciste et fasciste. Nous avons écrit de nombreuses lettres aux autorités ou les avons alertées lors d'entretiens, des parlementaires ont fait de même, et aucun résultat n'a été obtenu.**

La liste des attaques de la LDJ contre des militants pour les droits du peuple palestinien est longue, certains militants ayant même été attaqués dans l'enceinte de tribunaux.

Les créateurs de la LDJ prônent l'expulsion de tous les Palestiniens d'Israël et des territoires occupés et cette milice participe directement aux violences des colons sur place, allant jusqu'à organiser dans ce but des voyages dans lesquels sont sollicités des gens ayant une expérience militaire.

La LDJ a même été interdite aux Etats Unis et en Israël, où Baruch Goldstein, l'un de ses adeptes, avait massacré 29 Palestiniens en 1994 au tombeau des Patriarches à Hébron !

En France, elle a multiplié les attaques de manifestations autorisées, de rassemblements, de réunions publiques, de locaux associatifs, et a commis des ratonnades anti-arabes.

Les Juifs s'opposant à la politique de l'Etat d'Israël ne sont pas épargnés, qu'il s'agisse de l'UJFP ou d'autres militants.

Ainsi en avril 2012 le militant pacifiste israélien Ofer Bronstein a été blessé à la Mutualité à Paris lors du premier congrès des « Amis Français d'Israël », cette agression n'ayant pas suscité la moindre réaction du CRIF, qui était présent sur les lieux.

La LDJ est l'une des rares milices fascistes autorisées en France.

Monsieur le Président de la République, Monsieur Valls, qu'attendez-vous pour décréter sa dissolution ?

Paris, le 11 juillet 2012.

Le bureau national de l'UJFP.